

Alors que nos vies sont entièrement bouleversées par la crise, un an presque jour pour jour après le déclenchement de la guerre en Ukraine, nous devons tenir le cap que nous avons choisi : soutenir nos associations, être à vos côtés et développer notre ville. Malgré les difficultés, nous devons prévoir l'avenir pour qu'il puisse éclore demain dans un environnement préservé, dans la justice et dans la paix.

Chacune de nos actions, même la plus infime va dans ce sens. Que ce soit au niveau de la gestion des bâtiments municipaux, des produits qu'utilisent nos agents jusque dans l'élaboration de nos projets structurants comme le réseau de chaleur ou le crématorium, nous pensons une ville durable et nous la construisons. L'écologie, ce n'est pas pour nous une cosmétique superficielle ramassée en deux ou trois formules, c'est l'ossature de ce que nous faisons chaque jour.

Le progrès social ne s'oppose pas à la défense de l'environnement, il l'oriente au contraire. En témoigne ce que nous réalisons au niveau de nos cantines avec le potager municipal : produire des légumes bios, transformés dans une cuisine ultra-moderne pour nourrir nos enfants, tous nos enfants, à un prix plus que modique. Dans cette période où beaucoup manifestent légitimement pour une vie plus digne, je voulais rappeler que notre mobilisation est quotidienne, que Saint-Junien a l'avenir au cœur et que patiemment elle le construit avec vous toutes et avec vous tous.

-Pierre Allard-

» TRIBUNE «

Jardins ouvriers à Saint-Junien : nature rasée, mémoire piétinée

À l'heure où les effets dévastateurs du réchauffement climatique sont plus que jamais perceptibles et ne peuvent que nous conduire à revoir radicalement nos politiques d'aménagement, rien ne change à Saint-Junien.

Dernier exemple en date : la destruction de jardins ouvriers, le long de la ligne de chemin de fer, à proximité de la future Cité du Cuir. La raison invoquée ? « Il faut plus de places de stationnement. » Pourtant, notre commune dispose d'un lieu prêt à l'emploi avec le parking de l'ancienne halle à marchandises de la gare. Il est simplement nécessaire d'installer une passerelle. Non, trop compliqué et trop coûteux nous répond-on en balayant comme d'habitude d'un revers de main toute proposition.

Oui, en 2023, à Saint-Junien, des espaces verts sont remplacés par du bitume ; des jardins sont remplacés par des parkings. Totalement hallucinant !

Ce faisant, la majorité tire également un trait sur un véritable patrimoine, fruit de l'histoire industrielle et populaire de notre ville. Ces jardins aujourd'hui en friche étaient les biens de ceux qui n'en avaient pas. Ils ne demandaient qu'à revivre sous une nouvelle forme, pour créer du lien social et offrir un cadre de vie agréable.

Malheureusement, l'idéologie consumériste du « tout-bagnole » bien implantée dans la majorité aura eu le dessus sur la mémoire et l'avenir.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

S'OFFRIR Parentalité
UNE BULLE D'AIR

Depuis plusieurs mois, Coralie et Stéphanie ouvrent un temps pour les parents et pour les enfants (de 0 à 6 ans), chaque vendredi, toute la journée à La Parenthèse du O. A la carte de cet accueil, des découvertes entre enfants et avec les animatrices et de la liberté puisque les parents et les enfants viennent quand ils le souhaitent. Chaque journée est placée sous le signe d'un thème qui se décline en ateliers, évidemment facultatifs mais avec toujours l'idée que les activités proposées puissent être reproduites à la maison.

Comme l'explique Catherine Buisson, responsable du pôle petite enfance : « Ce que nous souhaitons mettre en place, c'est un temps où les parents et les enfants peuvent investir l'espace à leur guise, où ils peuvent jouer en

semble... Il n'est pas réservé à un public particulier, c'est vraiment ouvert à tout le monde, c'est un point sur lequel il faut insister ». Une dizaine de familles ont déjà franchi la porte et elles ne le regrettent pas puisqu'elles reviennent régulièrement à la Bulle d'air. L'espace sera bien évidemment partie prenante de la prochaine semaine de la petite enfance, portée par l'association AGIR, qui va se dérouler du 18 au 25 mars. C'est le thème Pop qui a été retenu pour cette édition. C'est ainsi que le vendredi 24, la médiathèque offrira un temps de lecture autour des livres pop-up et que le samedi 25 mars, à partir de 10h, la fête battra son plein grâce à l'intervention musicale d'Anne-Claude Charriau. Plus d'informations au 06 69 19 47 00.



» AGENDA «

Mercredi 8 mars : Ciné-contes. Film d'animation adapté aux enfants à partir de 3 ans. Avant la séance, une bibliothécaire de la médiathèque de Saint-Junien plongera petits et grands dans l'univers de la lecture et des contes. Ciné-Bourse - 15h.

Du 11 mars au 1^{er} avril : Exposition GAÏA, reliquaires et merveilles de la terre de Joëlle Thabaraud. Halle aux grains - Mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 18h15 ; mercredi et samedi de 10h à 12h et de 13h45 à 18h15.

Samedi 11 mars : Bal annuel de Tourbillon danse avec l'orchestre Thierry Coudret. Salle des congrès du Châtelard - 21h - 12€. Réservations au 06 14 35 95 51.

Vendredi 17 mars : Loto de l'ASSJ basket. Salle des congrès - 20h45. Réservations conseillées par SMS au 06 20 95 24 87 ou 06 30 21 28 64.

Samedi 18 mars : Rencontre avec Gérard Gonfroy organisée par la médiathèque autour de son ouvrage *Les Troubadours Limousins*. Salle Laurentine-Teillet - 16h.

Samedi 18 mars : Carnaval.
Samedi 18 mars : Les Passeurs d'histoire. Veillée familiale avec contes et scène ouverte. Etoile bleue - 20h30.

Samedi 18 mars : Formation au compostage pour les particuliers organisée par le SYDED.

Vendredi 24 mars : Lectures autour des livres pop-up dans le cadre de la semaine de la petite enfance. Médiathèque - 10h.

Samedi 25 mars : Animation musicale par Anne-Claude Charriau. La Parenthèse du O - 10h.

Jeudi 30 mars : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Dimanche 1^{er} avril : Vide-grenier de l'école Joliot-Curie. Champ de foire - De 6h à 19h. Réservation d'emplacement au 06 70 81 46 46.

Mercredi 5 et jeudi 6 avril : L'heure du conte fait son cirque. Salle Laurentine-Teillet - Mercredi à 10h30 et 16h30, jeudi à 10h30. Sur inscription au 05 55 02 17 17.

LE P'TIT BONJOUR



Un mouvement social de grande ampleur

La population de Saint-Junien a répondu massivement aux appels lancés par l'intersyndicale contre la réforme des retraites. L'union locale CGT a choisi d'innover notamment par l'organisation de marches aux flambeaux le soir qui ont rassemblé plusieurs milliers de personnes.

Dans un contexte marqué par la guerre, par une inflation toujours plus importante et par l'explosion du prix des énergies, le maire de la commune et les élus de la majorité étaient présents aux côtés de la population pour affirmer leur attachement à un modèle social plus juste et plus égalitaire qui soit réellement au service du plus grand nombre.

ILS SONT À VOTRE SERVICE

Sports et manifestations

Le service Sports et manifestations accueille depuis le mois dernier, Léonie Jalouneix qui se charge de l'accueil téléphonique, de la réservation des salles municipales et de la location des chalets du camping. Les missions du service restent cependant les mêmes comme le résume son responsable Pierre-Henri Joannin : « En premier lieu, nous assurons la gestion des nombreux équipements sportifs de la commune pour garantir la sécurité des pratiquants et la bonne tenue des activités. Au niveau du parc municipal des sports, nos agents assurent par exemple la tonte et le traçage des terrains. Ils ont également en charge le gardiennage, le nettoyage et l'entretien courant.

Il faut rappeler que la commune compte une quarantaine d'associations sportives qui regroupent autour de 3 500 licenciés. Nous disposons

également de deux éducateurs sportifs qui interviennent sur le temps scolaire, sous la responsabilité de l'éducation nationale, pour permettre à l'ensemble des enfants des écoles primaires d'avoir des cours d'EPS spécifiques et pour leur donner envie de pratiquer un sport ».

Au-delà des équipements sportifs, le service se charge de tout ce qui concerne la gestion de la réservation des salles communales que ce soit par les associations ou les particuliers et il veille à la bonne tenue de ces équipements en partenariat avec le centre technique municipal. Il aide et il accompagne aussi les associations, notamment lors des manifestations qui sont organisées dans la commune. Enfin, il se charge d'organiser le Forum des associations et le feu d'artifice du 14 juillet.



Les équipements municipaux

Saint-Junien dispose de onze salles ouvertes à la location : la salle des congrès et la halle du Châtelard, les salles des fêtes du Mas, de La Bretagne, de Glane et du centre-ville, la salle Amédée-Burbaud, la salle des Seilles ainsi que la halle aux grains. Le centre administratif accueille deux salles de réunion et la salle Jacques-Émile Deschamps.

Les équipements sportifs incluent : le ball-trap, le circuit auto-cross, les courts de tennis extérieurs et intérieurs, le dojo, les gymnases des Charmilles et Pierre-Dupuy, le palais des sports, le parc municipal des sports, les pistes de bi-cross et d'athlétisme, les salles de musculation et de boxe, les stades du Dérot et du Printemps, les stands de tir et le stand de tir à l'arc.

Sommaire

- Au service des associations
- Grèves et manifestations se succèdent
- Découvrir la bulle d'air

Pour lutter contre les comportements inciviques qui dégradent notre environnement, la Ville de Saint-Junien a décidé de lancer une campagne d'affichage afin que chacun puisse prendre conscience de sa responsabilité dans la bonne tenue de l'espace qui nous est commun. Les affiches, qui reprennent des tableaux célèbres sont siglées du slogan commun : « Respectons notre ville ». Elles abordent les différentes difficultés rencontrées et font appel à la bonne volonté de chacun pour faciliter la tâche des services techniques.

Comme l'explique Elyane Croci, adjointe au maire chargée des travaux, des bâtiments et de l'aménagement durable : « Il y a des choses qui ne sont pas acceptables, notamment les dépôts sauvages. Chacun peut comprendre la nécessité qu'il y a à se respecter les uns, les autres, comme à aimer et à embellir notre ville. Il faut également respecter le travail des agents des services techniques chargés de l'entretien des points de collecte. Ils travaillent dehors le plus souvent, dans les conditions climatiques que nous connaissons tous et la moindre des choses est de leur faciliter ce travail déjà difficile. Il me semble particulièrement important, dans un monde de consommation et d'individualisme, de mettre en avant des notions essentielles comme le respect de l'espace public ou le respect de celles et de ceux qui en ont la charge. » Il est évident que les choses ne changeront pas d'un coup de baguette magique mais ces affiches sont là pour nous dire que nous avons tous notre rôle à jouer pour la propreté de Saint-Junien.



VITE DIT

Réception des noces d'Or, de Diamant et de Platine



Comme chaque année, la commune va organiser une réception en l'honneur des couples qui ont fêté leurs noces d'Or, de Diamant ou de Platine en 2022. Pour y participer, ces couples, qui se sont donc mariés en 1972, en 1962 ou en 1952 et qui sont domiciliés sur la commune de Saint-Junien, sont invités à s'inscrire auprès du centre communal d'action sociale, au premier étage du centre administratif Martial-Pascaud, munis de leur livret de famille, à partir du 8 mars et jusqu'au 24 mars inclus.

La réception se déroulera le samedi 8 avril à 10h30 dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Carnaval

Cette année, le Carnaval est organisé par l'association des commerçants du centre-ville *Au coeur de Saint-Junien*. Il se déroulera samedi 18 mars dès 10h avec une séance maquillage place Roche sur laquelle une buvette sera installée à partir de 11h. A 14h, *Butacadonf* commencera à animer la place avant le début du cortège 30 minutes

plus tard. Tout l'après-midi, les enfants pourront aussi profiter de structures gonflables.

La déchetterie collecte désormais le plâtre

La filière de recyclage du plâtre est désormais en place à la déchetterie de Saint-Junien. Le plâtre déposé sera transformé en nouvelles plaques de plâtre qui pourront ainsi être réutilisées.

Formation au compostage

Le SYDED propose une formation gratuite au compostage pour les particuliers samedi 18 mars. Cette formation d'environ 1h30 portera sur le compostage et le jardinage naturel (broyage, paillage, mulching, haie sèche, etc.). Un composteur en plastique de 340 litres et un bioseau seront proposés à chaque foyer participant (dans la limite des stocks prévus). Les inscriptions se font auprès du service prévention du SYDED au 05 55 12 62 32 (un justificatif de domicile sera demandé).

Les troubadours à l'honneur

La médiathèque organise une rencontre avec Gérard Gonfroy autour de son ouvrage *Les Troubadours Limousins*, le samedi 18 mars à 16h, salle Laurentine-Teillet. Les troubadours du Limousin ont inventé une vision de l'amour et une façon de le chanter, c'est-à-dire tout simplement la chanson d'amour. Leur trajectoire, météore aussi prodigieux que fugace, aura vu naître, à l'orée du XII^e siècle, sur les terres limousines, une poésie lyrique en langue d'oc qui s'émancipe des thèmes religieux.

Gérard Gonfroy est l'un des rares spécialistes français de l'ancien occitan, c'est-à-dire de la langue des troubadours.

Joëlle Thabaraud expose à la Halle aux grains

L'artiste textile Joëlle Thabaraud, en collaboration avec le service municipal d'action culturelle propose l'exposition *Gaïa, reliquaires et merveilles de la terre* à la Halle aux grains de Saint-Junien du 11 mars au 1^{er} avril.

ENSEMBLE POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

Propreté urbaine

Les services techniques font face depuis la rentrée à une multiplication des dégradations et des incivilités.

La pratique du tag notamment s'intensifie, comme le relève le directeur des services techniques, José Fernandes : « La situation s'était bien améliorée depuis les élections présidentielle et législative où il y avait aussi beaucoup de collages sauvages mais depuis quelques temps les agents constatent effectivement une recrudescence.

Depuis quelques semaines, les agents des services techniques ont constaté une multiplication des bombages et des tags

Nous intervenons pour tout ce qui concerne le domaine public. Cela mobilise du personnel et des moyens techniques importants puisque nous devons nettoyer les tags avec du décapant et un laveur haute-pression. Nous essayons d'utiliser les produits les plus éco-responsables possibles mais, malgré tout, ce ne sont jamais des produits très bons pour l'environnement. »

Autre point particulièrement délicat, l'abond des éco-points qui se transforment régulièrement en débarras : « Nous y passons très souvent, en appui des collègues de la communauté de communes pour enlever des déchets et des encombrants. Malgré tous

nos efforts, certains sites sont toujours très difficiles à maîtriser. Cet incivisme concerne aussi des bacs de regroupement. Il arrive même que nous soyons obligés de mobiliser des moyens très lourds, des véhicules notamment, pour dégager certains éco-points, sans parler des agents » explique le responsable de la propreté Fabien Marot. « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que le SYDED fait appel à un prestataire qui collecte le contenu des éco-points mais tout ce qui reste au sol est à la charge de la POL et de la commune. Au final, c'est une somme considérable qui est ainsi dépensée » poursuit-il. Pour un an, le montant des passages des agents de la communauté de communes sur les éco-points pour l'ensemble du territoire s'élève à 150 000 euros. Une situation absurde dans une ville largement pourvue en corbeilles, dans laquelle la déchetterie se trouve à seulement quelques kilomètres du centre et qui propose une fois par mois un service de ramassage des encombrants. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la mairie ou du service des ordures ménagères au moins une semaine avant la date prévue de la collecte. Les encombrants doivent être déposés sur le domaine public en limite de la propriété la veille, après 19h.

Concernant la collecte des ordures ménagères, nous rappelons que l'utilisation des sacs noirs est interdite depuis plusieurs années maintenant. Ils ne sont pas ramassés comme les sacs roses quand les agents de collecte constatent des défauts flagrants de tri. Un autocollant leur sera apposé pour rappeler le système de ramassage et de tri en vigueur sur le territoire de la Porte océane du Limousin.

Alors qu'une nouvelle organisation de la collecte va se mettre en place pour mieux

garantir la sécurité des agents, avec notamment la suppression des marches arrière, certains usagers vont être appelés à déposer leurs sacs dans un point de regroupement, là où le passage de la benne n'est pas possible en marche avant. Un changement qui rend la lutte contre les dépôts sauvages plus nécessaire encore.

Des dépôts sauvages sont régulièrement évacués par les agents aux abords des éco-points

Enfin, les déjections canines ont elles aussi tendance à se multiplier, notamment en centre-ville. Sur ce point, il convient pourtant de noter que sept canisettes sont installées dans ce périmètre, auxquelles il faut ajouter 12 distributeurs de sacs à crottes.

Mis bout-à-bout, tous ces éléments démontrent une nouvelle fois que la mobilisation de toutes et de tous est absolument nécessaire pour que la propreté de la ville puisse s'améliorer. Signalons d'ailleurs que tous ces comportements sont passibles d'amendes sans devoir aller jusqu'à rappeler que le respect de soi ne commence véritablement qu'avec le respect des autres et le respect de notre environnement.

